

- d'identifier les conditions d'une argumentation rendant possible une interaction constructive entre les points de vue en débat, de manière à garantir des apprentissages démocratiques ;
- dans ce cadre, de distinguer entre le jugement moral et le jugement éthique, en fonction de leur mode de construction respectif et de leur capacité d'insertion dans le débat démocratique ;
- de construire une argumentation rationnellement fondée.

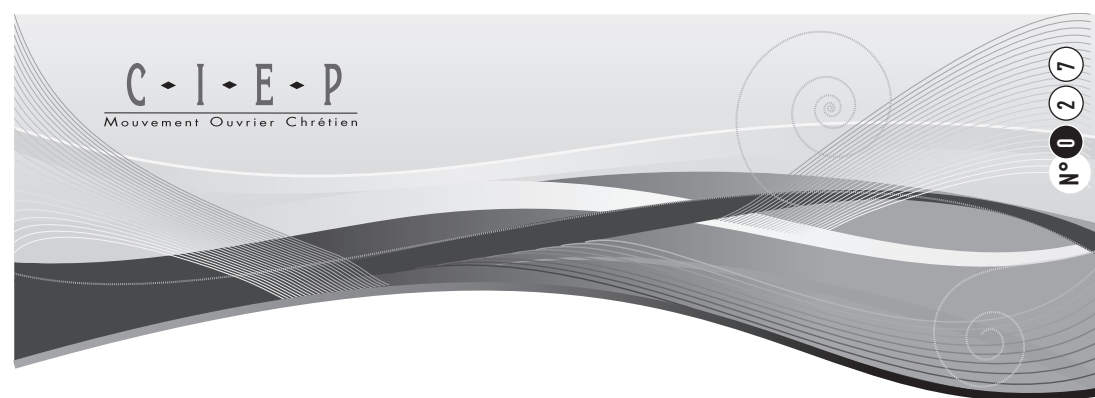
Horaire

Le cours de philosophie en action collective entre dans le cursus des deuxième et troisième années et compte 40 périodes de cours

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, *sur base d'un recueil de documents relatif à une thématique donnée, l'étudiant sera capable :*

- d'appliquer le principe d'universalité à au moins deux stratégies de justification dans l'espace public ;
- de présenter une position éthique rationnellement argumentée sur la thématique abordée.



Philosophie en action collective

Organisé en deux temps et sur deux années, ce cours vise à permettre à l'étudiant de s'initier à l'évaluation des formes de justification, ou d'argumentation, et à l'articulation entre elles. Le cours tentera de distinguer différentes formes de justification (faits ou opinions, mobilisation de valeurs, position d'autorité, etc...), et d'en tirer les conséquences sur le positionnement en vue de l'action. Il aura aussi des aspects pratiques avec la construction d'argumentations correctes et performantes, susceptibles de rendre possible une interaction constructive entre les points de vue en débat, de manière à garantir des apprentissages démocratiques. La finalité de ce cours étant de pouvoir passer du jugement moral en situation au jugement éthique dans le cadre d'une délibération démocratique.

Plus particulièrement l'étudiant s'exercera à :

- de distinguer différentes formes d'argumentation ;
- d'identifier les valeurs qui les sous-tendent ;
- d'évaluer le type de positionnement qu'elles engendrent dans l'espace démocratique ;
- de distinguer différentes formes de justification mobilisées dans la discussion quotidienne : persuader, séduire, convaincre ;
- de mettre en œuvre le principe d'universalité consistant à tester l'intérêt pour tous d'un point de vue particulier par exemple celui des organisations patronales, des syndicats, des partis politiques, ... ;
- d'identifier les caractéristiques majeures de l'argumentation comme stratégie rationnelle ;
- de distinguer les éléments caractéristiques de la persuasion, la séduction et la conviction dans un discours argumentatif ;